







## PIÈCES JUSTIFICATIVES (À COMPLÉTER OU À FOURNIR)

- 4 Photos (format identité)
- 1 copie de la pièce d'identité **en cours de validité**
- Copie de l'attestation Journée Défense et Citoyenneté
- Relevé de notes obtenues au baccalauréat
- Fiche d'Intendance + RIB (bourses/remboursement divers) + Chèque uniquement si demi-pensionnaire
- Fiche de Santé
- Copie des vaccinations
- Attestation d'Assurance responsabilité civile 2026-2027 (dès que possible)

Pour les questions concernant la Sécurité Sociale, merci de consulter le site **ameli.fr**.

### CODIFICATION DES PROFESSIONS ET CATEGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

- ✓ AGRICULTEURS EXPLOITANTS  
10 – Agriculteurs exploitants
- ✓ ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES  
21 – Artisans  
22 – Commerçants et assimilés  
23 – Chefs d'Entreprises de dix salariés ou plus
- ✓ CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES  
31 – Professions libérales  
33 – Cadres de la fonction publique  
34 – Professeurs et assimilés  
35 – Professions de l'information, des arts et des spectacles  
37 – Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises  
38 – Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
- ✓ PROFESSIONS INTERMEDIAIRES  
42 – Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés  
43 – Professions intermédiaires de la santé et du travail social  
44 – Clergé, religieux  
45 – Professions intermédiaires administratives de la fonction publique  
46 – Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises  
47 – Techniciens  
48 – Contremaîtres, agents de maîtrise
- ✓ PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE  
81 – Chômeurs n'ayant jamais travaillé  
83 – Militaires du contingent  
84 – Elèves, étudiants  
85 – Personnes sans activité professionnelle moins de 60 ans (sauf retraités)  
86 – Personnes sans activité professionnelle plus ou égale à 60 ans (sauf retraités)
- ✓ EMPLOYES  
52 – Employés civils et agents de service de la fonction publique  
53 – Policiers et militaires  
54 – Employés administratifs d'entreprises  
55 – Employés de commerce  
56 – Personnels des services directs aux particuliers
- ✓ OUVRIERS  
62 – Ouvriers qualifiés de type industriel  
63 – Ouvriers qualifiés de type artisanal  
64 – Chauffeurs  
65 – Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport  
67 – Ouvriers non qualifiés de type industriel  
68 – Ouvriers non qualifiés de type artisanal  
69 – Ouvriers agricoles
- ✓ RETRAITES  
71 – Retraites agriculteurs exploitants  
72 – Retraités artisans, commerçants et chefs d'entreprises  
74 – Anciens cadres  
75 – Anciennes professions intermédiaires  
77 – Anciens employés  
78 – Anciens ouvriers